

INFORMATION IMPORTANTE : EVOLUTIONS DES TARIFS DES PRODUITS SCOUBIDO, BUSINESSEUROPE ET BASIC+ DES NOTICES RELATIVES AUX TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES ET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE POST TELECOM AU 1ER JUIN 2022

Chère cliente, cher client,

POST Telecom vous a informé par courrier de l'évolution de certains de ces tarifs et de sa documentation contractuelle :

Les tarifs :

Les tarifs des produits SCOUBIDO évoluent **au 1^{er} juin 2022** : le nouveau plan tarifaire est [ici](#)

Les tarifs des produits BusinessEurope évoluent **au 1^{er} juin 2022** : le nouveau plan tarifaire est [ici](#)

Les tarifs des produits BASIC+ évoluent **au 1^{er} juin 2022** : le nouveau plan tarifaire est [ici](#)

Si toutefois, vous n'acceptez pas ces nouvelles conditions et souhaitez résilier votre service de communications électroniques, vous pouvez le faire sans frais supplémentaire, à l'exception des équipements terminaux subventionnés conservés, dans le mois suivant votre notification.

Les notices relatives aux traitements de vos Données Personnelles :

Ces notices entrent en vigueur au 1^{er} mai pour tout nouveau client et au 1^{er} juin pour les clients existants.

POST Telecom attache une grande importance au respect de votre vie privée et met tout en œuvre afin que vous puissiez utiliser nos services en toute confiance. C'est pourquoi nous avons mis à jour nos notices relatives au traitement de vos Données Personnelles dans un souci continu de transparence.

Vous trouverez les nouvelles notices relatives aux traitements de Données Personnelles pour clients consommateurs, [ici](#). Pour clients professionnels, [ici](#).

Les conditions générales de vente :

Nos conditions générales de vente évoluent au 1^{er} mai pour nos nouveaux clients et au 1^{er} juin pour les clients existants consommateurs et les professionnels à qui elles s'appliquent intégralement.

Les nouvelles conditions générales de vente sont [ici](#). Pour vous, client professionnel, elles sont [ici](#).

Nous avons modifié nos conditions pour: - **Refléter les nouvelles réglementations applicables.** C'est parce que nous veillons à ce que nos relations contractuelles soient toujours conformes aux dernières réglementations applicables, comme la loi du 17 décembre 2021 sur les réseaux et les services de communications électroniques.

- **Simplifier nos conditions** - Votre confiance est notre force et il nous tenait à cœur de nous assurer que nos conditions générales de vente soient le plus claires possibles. Nous avons donc entrepris, un travail de simplification pour vous.

Pour toute question, contactez-nous au numéro gratuit **8002 8004** ou par email à l'adresse contact.telecom@post.lu

